

DRS208 - Droit du travail approfondi, évolutions récentes, aspects individuels et collectifs

🌟 Valide le 23-04-2019

Code : DRS208

Présentation

Prérequis

INSCRIPTION SUR AGREMENT OBLIGATOIRE, UE à effectifs contingentés, exclusivement réservée aux auditeurs inscrits dans le M1 du master droit de l'entreprise, M2 master GRH, ou Ressources humaines et sociologie, (Demande d'agrément à adresser à D. Roux-Rossi ou Michel.Miné)

4 crédits

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier /
Michel MINE

Objectifs pédagogiques

Appréhender et approfondir les règles juridiques et les pratiques sur les thèmes principaux et d'actualité des relations individuelles et collectives du travail.

Comprendre et analyser les logiques juridiques en droit du travail et les évolutions en cours.

Maîtriser et analyser la jurisprudence sur ces questions

Contact national :

EPN14 Droit

2 rue Conté

37.3.38

75003 Paris

01 58 80 87 93

Wane Coumba

coumba.wane@lecnam.net

Compétences

Maîtrise des concepts juridiques et des pratiques en matière de relations individuelles et collectives du travail. Analyse de la jurisprudence

Programme

Contenu

Cette UE est axée principalement sur les évolutions récentes du droit du travail, sur les thèmes suivants :

Sources du droit, évolutions et enjeux.

Accès à l'emploi : les contrats de travail : CDI, contrats précaires et contrats aidés

Prérogatives de l'employeur : pouvoir de direction et pouvoir disciplinaire, droits des salariés

Perte de l'emploi : licenciement, différents types de licenciements, démission, autres modes de rupture.

Modification du contrat, transfert d'emploi

Catégories protégées, discriminations, égalité de traitement, protection de la santé au travail

Représentation du personnel, droit syndical : différents systèmes de représentation, attributions, fonctionnement, protection

Temps de travail et négociation d'entreprise

Conflits collectifs du travail

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final

Description des modalités de validation

Examen terminal écrit et travaux intermédiaires permettant de pondérer la note finale .

L'examen écrit comporte deux épreuves à traiter sur trois proposées (notées sur 10 points chacune) : une question générale sur l'analyse d'une question de droit, une série de plusieurs questions, une analyse d'arrêt.

Bibliographie

Titre

Auteur(s)

Le droit du travail en pratique, 30ème édition (réédition annuelle), Éd. Michel
Eyrolles (Coll. Le Grand Livre). Miné